

Critères de sélection *

pour le Championnat de France U12 et U14 2023

*sous réserve de validation des sélectionnés par la Direction Technique Nationale

Sélection n°1 : 3 places

Résultats au Championnat de France U12 et U14 2022

pour ceux qui ne changent pas de catégorie :

Critère 1 : Figurer parmi les 5 meilleurs du classement général : Alek RYMASZ

Critère 2 : Figurer parmi les 20 meilleurs du classement général

et parmi les 10 meilleurs sur une des trois épreuves (bloc, difficulté ou vitesse) : Iloé CHERIF MICHEL, Elena PASTUREL

Sélection n°2 : 10 places

Résultats au classement général du Championnat Régional U12 et U14 2023

Dans chaque catégorie : Les meilleurs du classement général dans la mesure des quotas attribués (hors grimeurs(euses) déjà sélectionnés(ées))

U12 fille : 3 places U12 garçon : 3 places

U14 fille : 2 places U14 garçon : 2 places

Sélection n°3 : 0 à 3 places

Résultats au Championnat Régional U12 et U14 2023 :

Jeune à fort potentiel national réalisant au moins une 2ème place dans l'une des trois épreuves (difficulté, bloc et vitesse)

Sélection n° 4 : 5 places

Si le Championnat Régional U12 et U14 2023 est annulé et en complément de la sélection n°1 :

Résultats au Championnat régional U12 et U14 2022 :

Podium du classement général avec au moins deux secondes places parmi les trois épreuves : Thaïs PASQUIER, Noam LOUVET, Margaux HOAREAU, Basile SABI

Résultats au Championnat de France U12 et U14 pour ceux qui changent de catégorie 2022

Figurer parmi les 10 meilleurs sur une des trois épreuves (bloc, difficulté ou vitesse) : Sahel KAHLIFA

Sélection n° 5 : 0 à 3 places

Si le Championnat Régional U12 et U14 2023 est annulé :

Détection par le sélectionneur :

Jeune ayant un potentiel de résultat au niveau national dans une épreuve au moins (bloc ou difficulté ou vitesse)

**La participation au Championnat régional U12 U14 2023 (si il a lieu)
est obligatoire pour pouvoir valider les sélections n°1, n°2, n°3**

Dates des évènements :

Championnat régional U12 U14 2023 : samedi 03 et dimanche 04 juin